

Anvers, 26 juin 2013, 7h00 CET

Gimv - Paiement du dividende optionnel

Apport du dividende net en échange de la souscription d'une nouvelle action à 33,075 euros

Option valable du 3 au 26 juillet 2013 inclus

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires de Gimv S.A. de ce jour, le dividende brut pour l'exercice 2012/2013 a été fixé à 2,45 euros par action. Celui-ci sera proposé aux actionnaires sous la forme d'un dividende optionnel. Une nouvelle action peut être souscrite en échange de 18 coupons, 33,075 euros. Comme l'année précédente, l'actionnaire de référence de Gimv, VPM S.A., par laquelle la participation du gouvernement flamand dans Gimv est détenue, a annoncé son intention d'apporter 50% des coupons n° 20 en sa possession au capital de Gimv. Les membres du Management Committee s'engagent à souscrire entièrement aux nouvelles actions. En conséquence, 13,6% des actions disponibles dans le cadre du dividende optionnel seront déjà souscrites.

Les actionnaires qui disposeront de 18 coupons n°20 ou d'un multiple de ce nombre le 2 juillet 2013 pourront apporter ceux-ci au capital de Gimv en échange d'une ou plusieurs nouvelles actions Gimv. Il n'est pas possible de procéder à un apport en espèces pour le nombre de coupons manquants. Le coupon n°20 ne sera pas négocié séparément sur Euronext Brussels.

À partir du 3 juillet 2013, les actionnaires auront la possibilité d'apporter leur dividende au capital de Gimv aux conditions suivantes :

Apport à concurrence du dividende net : 1,8375 euros par coupon n°20. Proportion de l'apport : 18 coupons n°20 par nouvelle action. Prix d'émission par nouvelle action : 33,075 euros. Période de l'apport : du 3 au 26 juillet 2013, 16 heures inclus. Livraison des nouvelles actions (coupon n°20 attaché) : 2 août 2013. Participation aux résultats : pour tout l'exercice 2013/2014 qui a commencé le 1er avril 2013.

Les actionnaires qui possèdent des actions dématérialisées (sur compte-titres) ou au porteur (titres imprimés) sont invités à (i) contacter leur institution financière pour communiquer leur choix et (ii) suivre ses instructions pour l'enregistrement de leur choix. Les titulaires d'actions nominatives sont invités à suivre les instructions que Gimv leur a envoyées par courrier.

Les actionnaires qui ne communiquent pas leur choix recevront automatiquement leur dividende net en espèces à partir du 2 août 2013.

Le mémorandum d'information est disponible sur le site www.gimv.be à la rubrique « [À propos de Gimv/ Investor Relations/Publications IR](#) ».

Centralisateur de l'opération : KBC Securities.

Agenda financier

- Ex-date dividende exercice 2012-2013 (coupon n° 20) 28 juin 2013
- Date d'enregistrement du dividende exercice 2012-2013 (coupon n° 20) 2 juillet 2013
- Début de la période de choix du dividende 2012-2013 3 juillet 2013
- Business update premier trimestre exercice 2013-2014 (période 01/04/13-30/06/13) 18 juillet 2013
- Fin de la période de choix du dividende 2012-2013 26 juillet 2013
- Paiement du dividende exercice 2012-2013 (coupon n° 20) 2 août 2013
- Résultats semestriels de l'exercice 2013-2014 (période 01/04/2013-30/09/2013) 21 novembre 2013

Ce communiqué de presse ne doit en aucun cas servir à la diffusion, publication ou distribution hors de la Belgique ou à n'importe quelle juridiction où la publication est interdite sans enregistrement ou la qualification en vertu des lois de la juridiction concernée.

À PROPOS DE GIMV

Gimv est une société d'investissement européenne qui compte plus de trois décennies d'expérience dans le private equity et le capital risque. L'entreprise est cotée sur la NYSE Euronext Brussel et gère actuellement environ 1,8 milliard d'euros (y compris des fonds de tiers). Les 75 entreprises actuellement présentes dans le portefeuille de Gimv réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros et emploient plus de 26 000 personnes.

Dans le cadre de plateformes d'investissement bien précises, Gimv détecte les sociétés dynamiques et innovantes qui présentent un solide potentiel de croissance et les aide à devenir des leaders sur leurs marchés respectifs. Ces quatre plateformes d'investissement sont : Consumer 2020, Health & Care, Smart Industries et Sustainable Cities. Chacune d'elles travaille avec une équipe spécialisée et expérimentée, couvrant l'ensemble des marchés domestiques de Gimv (Benelux, France et Allemagne). En outre, elles peuvent compter sur un vaste réseau international d'experts.

Vous trouverez plus d'information sur Gimv sur www.gimv.com.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Frank De Leenheer, Investor Relations & Corporate Communications Manager

T +32 3 290 22 18 – frank.deleenheer@gimv.com